

PERMIS UNIQUE

Décision du Gouvernement wallon sur un recours (Décret 11 mars 1999, art. 95, §7, 2°)

Le Collège communal informe la population que

le recours introduit auprès du Gouvernement wallon contre la décision de refus d'un permis unique à la S.C.R.L. « LUCÉOLE », rue Abraham Gilson n°1, 6723 Habay-la-Vieille, pour un établissement sis à Rue du Moulin s/n, 6724 HOUDEMONT/HABAY sur les parcelles cadastrées Habay, 2^{ème} division, section B, n°132B et 643T2, Houdemont, 4^{ème} division, section A, n°201E, 304M et n°307G et ayant pour objet la construction et l'exploitation d'un parc de 4 éoliennes

a fait l'objet d'une décision du Gouvernement wallon **infirmant** la décision attaquée.

L'implantation et l'exploitation de l'établissement visant à construire et exploiter un parc de 4 éoliennes sont **AUTORISÉES**.

Toute personne intéressée peut consulter cette décision et son erratum réceptionné en date du 30 août 2019.

Où ?	Administration communale de et à HABAY
Quand ?	Du 04 septembre au 25 septembre 2019. Chaque jour ouvrable de 9h à 12h et le mercredi de 13h30 à 16h ou le samedi matin sur rendez-vous entre 11h et 12h.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16h ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter la décision ou le document qui en tient lieu doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service urbanisme de l'administration communale de HABAY, en la personne de Madame Pauline BALFROID – pauline.balfroid@habay.be Tél. : 063/41.01.59

Tout tiers intéressé peut introduire un recours en annulation auprès du Conseil d'Etat à l'adresse suivante :

Greffe du Conseil d'Etat
Rue de la Science, n°33
B-1040 BRUXELLES

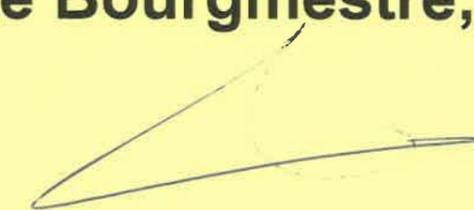
Sous peine d'irrecevabilité, le recours est envoyé soit sous pli recommandé à la poste, soit suivant la procédure électronique renseignée sur le site internet du Conseil d'Etat, dans un délai de soixante jours à dater **de la publication de la décision.**

Fait à HABAY, le 03 septembre 2019.

La Directrice générale


Florence BRADFER

Le Bourgmestre,


Serge BODEUX